Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 4 aout 2015 à 19h30 à la salle du conseil située au 300 Principale Ouest, Saint-Joseph de Kamouraska.

Sont présents: MM. Roland Leroux, CONSEILLER

Alexis Morin-Turgeon, CONSEILLER Francis Boucher, CONSEILLER Germain Dupuis, CONSEILLER Mme Marie-Ève Paradis, CONSEILLÈRE

Sont absents: Tony Charest, MAIRE

Yves Lapointe, CONSEILLER

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h40, la séance a débuté avec M. Roland Leroux, maire suppléant comme président de l'assemblée, Nathalie Blais, directrice-générale, rédige le procès-verbal.

01-08-2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le sujet cidessous au varia et en le laissant ouvert pour la séance.

Au point 7 - Agente de développement

02-08-2015 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2015

Il est proposé par M. A Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal du 7 juillet 2015 soit adopté tel que déposé.

RAPPORT DU MAIRE

M. le maire Tony Charest n'étant pas présent, aucun dépôt du rapport du mois.

03-08-2015 DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2015

Il est proposé par M. Alexis Morin-Turgeon et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil confirme le dépôt du rapport trimestriel au 30 juin 2015.

04-08-2015 DÉSIGNATION DU CONCILIATEUR/ARBITRE ET DU SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT la résolution 10-06-2015 confirmant la participation de la municipalité à l'entente de conciliateur arbitre avec la MRC de Kamouraska.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal désigne M. Gilles Plourde comme conciliateur arbitre, Mme Hélène Lévesque et M. Donald Guy sont désignés comme suppléants lors de mésentente dans la municipalité.

Au point 6 : Les membres du conseil prennent la décision d'attendre les résultats de l'achalandage des marcheurs concernant l'achat de bancs.

Au point 7a): Étant donné que les résolutions pour la Commission scolaire sont acceptées telles que présentées au procès-verbal, le conseil attend la réponse de celle-ci pour la suite.

3941

Au point 7b): M. Roland Leroux donne un compte rendu sur les rencontres auxquelles il a participé à la MRC comme maire suppléant concernant la détermination des routes prioritaires dans le cadre du programme PIIRL et il a mentionné les modifications apportées sur le plan initial.

05-08-2015

PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES -PHASE III

Il est proposé par Mme Marie-Ève Paradis et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska

QUE la municipalité autorise la présentation du projet de rénovation de la patinoire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III ;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité désigne madame Julie Thibodeau-Bélair, agente de développement, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

06-08-2015

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Germain Dupuis et résolu à l'unanimité des membres présents que le paiement pour les salaires du mois de juillet (incluant les DAS de la période) au montant de 12 418,81\$ et les comptes à payer totalisant un montant de 19 944.64\$, pour un total pour le mois de 32 363.45\$ soient autorisé.

07-08-2015

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé sur proposition d'Alexis Morin-Turgeon, conseiller, la séance est levée à 21h00.

Roland Leroux, maire suppléant et président de la séance

Nathalie Blais, Directrice générale